

Résultats du comptage des oiseaux d'eau en Eure-et-Loir



Wetland International / mi-janvier 2025

Coordinateur départemental : Jean Luc ROUSSEAU



Le comptage Wetland International annuel s'est déroulé cette année sur les dates déterminées par la coordination internationale à savoir les 11 et 12 janvier 2025, avec un delta de plus ou moins 7 jours à partir de ce week-end charnière, pour effectuer ce relevé suivant les contraintes locales en terme de météo, ou de disponibilités des observateurs référents de site. Pour rappel ce comptage porte sur la comptabilisation des oiseaux d'eau (anatidés, foulques, plongeon, grèbes, cygnes, oies, cormorans, ardéidés, rallidés, limicoles, laridés et espèces exogènes).

Le comptage est réalisé par chacun des référents de site et des participants qui l'accompagne, en une seule fois. Il s'agit d'une « photographie » prise à l'instant T des espèces présentes et de leur nombre dans le respect du protocole de suivi et tenant compte des conditions météorologiques qui peuvent parfois influencer le résultat du comptage. Les effectifs dénombrés sur les sites Wetland ne sont pas exhaustifs ; ils représentent un échantillon des populations des oiseaux d'eau tel que le définit le protocole standardisé de suivi sur le long terme qui en est le principe clé. Ceci dit, les chiffres obtenus et collectés au niveau national et international permettent de dessiner une tendance des effectifs et de l'état de ces populations d'oiseaux d'eau, détaillées par la coordination nationale (LPO France) dans le cadre d'une synthèse annuelle française rediffusée à l'ensemble du réseau de suivi.

Cette année, le comptage Wetland fait remonter comme les hivers précédents une belle diversité d'espèces hivernantes chez les anatidés habituels (**canard souchet**, **canard siffleur**, **canard chipeau**, sarcelle d'hiver, fuligule milouin et morillon avec de beaux effectifs pour certains d'entre-eux : **64 canards souchet** et un record de **118 fuligules morillon** au total.

Les effectifs de **canards colvert** sont dans la moyenne, ceux de la **foulque** battent un record avec un total de 1617 individus sur l'ensemble du département dont 320 sur le seul site du plan d'eau d'Ecluzelles.

Le **tadorne de Belon** est observé également cette année dans la vallée de l'Eure.

La **bernache du Canada** totalise 614 individus sur 10 sites suivis avec 169 individus en vallée de l'Eure et 114 en vallée de l'Avre et pour l'**oie à tête barrée** un maximum de 8 individus. Il est également fait mention pour la première fois sur ce comptage des oiseaux d'eau de la présence du **canard mandarin**.

Toutes les espèces d'ardéidés sont représentées mais le héron garde-boeufs sort du lot avec un nombre record de 290 individus répartis sur 5 sites d'observations dont 193 rien que sur la vallée du Loir.

Du côté des limicoles, la **bécassine des marais** fait un bel hivernage avec un record total de 39 individus observés dont 21 en vallée du Loir et 16 en vallée de l'Huisne.

En ce qui concerne les laridés, la **mouette rieuse** atteint un record de 3238 individus sur l'ensemble du département, avec une belle concentration en vallée de l'Eure, notamment sur le dortoir du plan d'eau d'Ecluzelles. Le **goéland brun** fait partie des nouvelles espèces observées lors du comptage Wetland tout comme le **goéland cendré**.

Parmi les surprises que peut réserver le comptage Wetland chaque année, un observateur a eu le plaisir d'observer le **grèbe esclavon** sur les étangs d'Arcisses, une première pour Wetland en Eure et Loir.

La **Bouscarle de Cetti** est entendue sur 2 sites de suivis.

Annexe I / Tableau de comptage par espèces et par sites

RECENSEMENT OISEAUX D'EAUX MI- JANVIER 2025	E	C	L	U	Z	E	L	L	E	S											Site non Recensés A l'origine			M A R G O N	TOTAL GENERAL																
	C	H	A	T	E	A	U	D	U	N	B	R	O	U																											
Espèces	Eclu	Lè No	Font	St G	Ch L	V avr	Fe Vi	Se Re	Damp	Perr	Perc	Be Mi	Al Sa	V Loir	Ch Gu	Conie	TOTAL	Cun	Brou	Marg																					
GREBE HUPPE	15	26	12	5	16	29		6	1		4	3	15	9			141		14	12	167																				
GREBE CASTAGNEUX		2	2	1	1			1	6	3	1		2	3		8	30	3		1	34																				
GREBE ESCLAVON																	0			1	1																				
GRAND CORMORAN	100	26	18	26	9	6	25	6	2	18	11	4	16	19	5	1	292		11	30	333																				
HERON CENDRE	3	9	11	11	1		7	4	1	3	4	17	7	7	3	6	94			2	96																				
BIHOREAU GRIS	7	4				5											16				16																				
HERON GARDE-BOEUF		15	10	38		34							193				290				290																				
GRANDE AIGRETTE	6	5	3	5		3	3	6	2	6	1	6	13	5	4	7	75			1	76																				
AIGRETTE GARZETTE		6	3	3		10		2	3				13	10			50				50																				
CYGNE TUBERCULE	17	5				7		7	5	16	1	2	9	4			73	2	2		77																				
CYGNE NOIR			1										3				4				4																				
OIE CENDREE				1		1	1										3				3																				
OIE DOMESTIQUE																	0				0																				
OIE A TETE BARREE		1	7														8				8																				
BERNACHE DU CANADA	85	58	27	169		114	73	8		64			11				609			5	614																				
BERNACHE NONNETTE							1										1				1																				
TADORNE DE BELON				2													2				2																				
TADORNE CASARCA																	0				0																				
OUETTE D EGYPT													3				3				3																				
CANARD MANDARIN										3							3				3																				
CANARD COLVERT	72	95	55	23	8	44	106	123	40	116	276	66	399	36	25	4	1488		2	78	1568																				
CANARD PILET																	0				0																				
CANARD CHIPEAU	13			1													14				14																				
CANARD SOUCHET	29	1		2	1			7				2	17				59	5			64																				
CANARD SIFFLEUR			1		1							4	2				8				8																				
SARCELLE D'HIVER	9					1		7			5	6	37				65				65																				
FULIGULE MORILLON	7	26		14				33		30		4	2		1		117	1			118																				
FULIGULE MILOUIN	17	78	17	5	3	1		1		29	69		41		29		290	4			294																				
NETTE ROUSSE																	0				0																				
GARROT A ŒIL D OR																	0				0																				
HARLE PIETTE																	0				0																				
HARLE BIEVRE																	0				0																				
RALE D'EAU																1	1				1																				
FOULQUE MACROULE	320	129	104	165	18	133	6	27	25	165	131	7	159	57	28	39	1513	5	19	80	1617																				
GALLINULE POULE D EAU	9	5	6	2				3					3	8	4	14	54			8	62																				
COURLIS CENDRE																	0				0																				
BECASSE DES BOIS																	0				0																				
BECASSINE DES MARAIS			2										21				23			16	39																				
CHEVALIER CULBLANC													1				1				1																				
CHEVALIER GUIGNETTE																	0				0																				
GOELAND LEUCOPHEE																	0				0																				
GOELAND BRUN																	0			30	30																				
GOELAND CENDRE					1												1				1																				
MOUETTE RIEUSE	1500	34			1600			74									3208			30	3238																				
MARTIN PECHEUR			1	2	2		1						1			1	8				8																				
BERG DES RUISSEAUX																	0		1		1																				
BOUSCARLE DE CETTI	1												1				2				2																				
Participants :																																									
Joel Aubouin, Cédric Beaudoin, Thierry Bizouard, Michel Boin, Eric Boulin, Mathilde Rose Bugeat, Fabrice Button, Yves catherinot, Isabelle Champion, Tom Clément, Francois Choupau, Celine Courtiller, Marie Odile Davenas, Nina De Backer, Michel Doublet, Eric Gueret, Julia Hegedus, Dominique Launay, Eric Le Bras, Bruno Landier, Louise Loboïjs, Laurent Le Mouel, Thierry Leterme, Josepha Martins, Pierre André Moreau, Patrick Mulet, Gerard Oriac, Frederic Pelletier, Guillaume Peyre, Sabine Robinet, Jean Luc Rousseau, Aurelie Tran Van Loc, Vincent Tremel, Valentin Vautrain																																									

